

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

(FSAS-CGTG)

B.P. 257 - 97 100 Basse-Terre 0690,28,19,86

fsas.cgtg@laposte.net - secretariatfsas@gmx.com

www.veyatifsascgtg.org Siret: 798 550 497 000 19



RESOLUTION POLITIQUE FEDERALE

CONSEIL FEDERAL DU VENDREDI 28 Mars 2025

SUR LES DERIVES BELLICISTES DU GOUVERNEMENT!

Ce vendredi 28 Mars 2025, sise Petit-Canal, la Fédération de la Santé et de l'Action Sociale (FSAS) de la Confédération Générale du Travail en Guadeloupe (CGTG), s'est réunie en Conseil Fédéral - instance annuelle et décisionnelle entre deux Congrès fédéraux selon l'article 8 de ses statuts. Les dirigeants, cadres syndicaux et mandatés présents, ont voté la résolution suivante :

Considérant sa résolution politique anticipatrice, votée en Conseil Fédéral du 1er Mars 2024 à Baie-Mahault, qui :

- **Prenait acte** de faire face à un système politique de plus en plus autoritaire, belliciste, dispendieux pour les possédants, antirépublicain et anti-démocratique en dépit des postures et déclarations publiques de ses tenants
- Condamnait et dénonçait fermement ces dérives qui nous conduisent droit vers l'échec social, économique et humain.
- **Appelait** à une mobilisation intellectuelle et politique, aux côtés de la mobilisation populaire et sociale, contre la corruption et la tyrannie qui se met en place sous couvert de gestion sanitaire, de guerre en UKRAINE, de nécessités économiques.
- **Exigeait** que les responsables politiques s'impliquent et défendent les intérêts de la population.

Considérant les réformes incéssantes et antisociales depuis deux décénnies, prétendument pour améliorer les finances publiques et les conditions socio-économiques, mais mettant la société et le pays entier en alerte rouge à tous les niveaux ;

Considérant la gestion catastrophique de la dernière crise sanitaire de la COVID, avec ses orientations anti-scientifiques, ses décisions farfelues, ses dépenses inconsidérées et ses conséquences inhumaines et antisociales :

Considérant la loi du 05 Août 2021 sur l'obligation vaccinale, jamais abrogée malgré les preuves de son inéfficacité sanitaire et de ses conséquences sociales dramatiques, qui demeure une épée de Damoclès sur la tête des professionnels de la santé et du médicosocial ;

Considérant la loi du 1^{er} Août 2023 de programmation militaire qui prévoit, discrètement en son sein, la possibilité pour l'Etat de disposer des biens et des personnes sur la base d'une menace suspectée et de faire travailler les mineurs la nuit. Cette disposition législative autorise le Gouvernement à agir de manière contraignante contre la population sur le fondement d'une « raison d'Etat » plus que contestable ;

FSAS-CGTG B.P. 257 97 100 Basse-Terre



Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

(FSAS-CGTG)

B.P. 257 - 97 100 Basse-Terre 0690.28.19.86

fsas.cgtg@laposte.net - secretariatfsas@gmx.com

www.veyatifsascgtg.org Siret: 798 550 497 000 19



Considérant la loi dite Darmanin sur les dérives sectaires qui, par un cavalier législatif en son article 4 votée le 14 Février 2024 – Mercredi des cendres et Saint-Valentin - 2024 contre l'avis du Sénat et du Conseil Constitutionnel et après plusieurs soubresauts à l'Assemblée Nationale, disposant de punir de 15.000 euros et d'un an de prison tout citoyen qui contesterait l'efficacité d'un médicament ou d'un procédé vaccinal. Cette disposition crée de facto un délit d'incitation à l'abandon de soins qui, lui-même, crée une intrusion d'Etat dans l'intimité et la liberté citoyenne;

Considérant les propos des autorités publiques depuis plus de quatre décennies selon lesquels il n'y aurait plus d'argent pour la santé et l'action sociale.

Considérant les propos du Président de la République en Mars 2020, afin d'appliquer le confinement et la suite des lois liberticides au prétexte du COVID, usant d'un vocabulaire martial dont le fameux « Nous sommes en guerre! » qui a aboutit à une explosion des dépenses publiques au profit de grandes entreprises pharmaceutiques.

Considérant que la guerre en Ukraine est bien la conséquence du non-respect de l'OTAN des accords de Minsk, faits confirmés par Angéla MERKEL et François HOLLANDE en personnes.

Considérant que la guerre en Ukraine a bien pris naissance dès 2014 par l'assaut des troupes Ukrainiennes contre les Oblasts Russophonnes en cessésion à cause du non-respect des accords de Minsk.

Considérant que la Russie n'a jamais ni agrésser ni menacer d'agresser quiconque mais a toujours averti qu'elle ne peut accepter que l'OTAN la ceinture d'armes létales.

Considérant la dernière déclaration publique du Président de la République, de ce mercredi des cendres – Jour où nous brulons vaval, appelant à une « mobilisation patriotique » et s'orientant vers un financement d'actes béliccistes prétenduement contre « la menace Russe ».

Considérant que cette déclaration est le copié-collé de celle du 12 Mars 2020, qui n'a abouti qu'au chaos, mais cette-fois est destiné à financer un nouveau complexe militaro-industriel.

Considérant que même la puissance la plus bélliciste, les Etats-Unis, a bien compris que le jeu n'en vaut pas la chandelle même si il n'ya pas lieu d'être dupes sur sa nouvelle orientation.

Considérant qu'il est plus qu'inacceptable pour les travailleurs, la jeunesse et la population en géneral, déjà en difficultés financières, d'avoir à supporter la confiscation de leurs épargnes et de leurs impôts pour financer tout effort de guerre.

La FSAS-CGTG appelle ses militants, tous les travailleurs de la santé et du social et la population en général à rester viglants et à se mobiliser contre les projets béllicistes et funestes qui s'annoncent.

La FSAS-CGTG refuse la guerre, le vol de l'argent publique et l'embrigadement des citoyens dans ce projet dangereux et irrationnel d'affronter la première puissance nucléaire du monde.

La FSAS-CGTG Interpelle les politiques et exige la paix, la raison et le financement des services publiques nécessaires à la population.

Petit-Canal, le 28 Mars 2025

FSAS-CGTG
B.P. 257
97 100 Basse-Terre